
Don patriotique du 18e bataillon des volontaires de l'armée du Rhin, 6e division, département du Doubs qui dépose 1541 livres destinées aux enfants et aux parents des défenseurs de la patrie, lors de la séance du 29 ventôse an II (19 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don patriotique du 18e bataillon des volontaires de l'armée du Rhin, 6e division, département du Doubs qui dépose 1541 livres destinées aux enfants et aux parents des défenseurs de la patrie, lors de la séance du 29 ventôse an II (19 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 654;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31473_t1_0654_0000_6

Fichier pdf généré le 23/01/2023

bienfaits t'éterniseront dans nos cœurs; tu nous a sauvés. L'habitant de ton sommet venu séjourner parmi nous, Dumont, a fait fuir loin de ce climat, où règnent maintenant l'égalité et la raison, deux monstres dangereux, l'aristocratie et le fanatisme. Mais comme l'un et l'autre pourroient encore être assez osés de reparaitre en l'absence de ce redoutable montagnard, nous ne dissimulerons pas que nous verrions avec crainte s'effectuer son départ murmuré. Qu'il reste donc dans ses contrées que tranquillise sa présence, et toi, Montagne, ne désespères point que tu n'aies foulé à tes pieds tous les sceptres des brigands couronnés.»

MASSE (*vice-présid.*), VIRDHURT, MERCHEY, DUFESTEL (*agent. nat.*), PILES, DEBOSSE (*présid.*), MAROTTE (*secrét.*).

17

Le 18^e bataillon des volontaires de l'armée du Rhin, 6^e division, département du Doubs, dépose, sur l'autel de l'humanité, la somme de 1541 l. 6 s., destinés au soulagement des pères et mères, veuves et enfants des héros français, morts pour la défense de la liberté.

« Représentans montagnards, disent-ils, restez à votre poste; vous êtes destinés à sauver la patrie; les tyrans tremblent... Ils vous ont proposé une trêve qui pourroit tuer la liberté, en assoupissant la République: la réponse que vous leur avez faite est digne de la nation française... Oui, c'est à coups de canons, et la baïonnette en avant, que nous donnerons la paix aux despotes... Qu'ils sachent que le 18^e bataillon du Doubs, comme toute la République, ne veut fraterniser qu'avec les peuples qui auront guillotiné leurs rois.»

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

18

La société populaire de la commune d'Abbeville, régénérée par André Dumont, représentant du peuple, félicite la Convention sur le décret en faveur des hommes de couleur, l'engage à rester à son poste, fait part de l'épuration des autorités constituées de leur district, et jure de ne jamais s'insurger que contre des Autrichiens, Prussiens et des Anglais.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Abbeville, 26 vent. II] (3).

« Citoyens représentans,

Les grandes mesures que vous avez prises vont purger le sol de la Liberté de la présence des vils esclaves; vous venez de prouver à l'univers que vous étiez dignes de tenir en vos mains les destinées d'un grand peuple; vous avez agrandi, consolidé le bonheur des Français en étendant

(1) P.V., XXXIII, 424 et 500.

(2) P.V., XXXIII, 424. Bⁱⁿ, 29 vent.; M.U., XXXVIII, 9. Voir ci-dessus, n° 12.

(3) C 295, pl. 995, p. 48.

voire bienveillance sur les hommes de couleur; ils méritent toute votre sollicitude, n'étoient-ils pas nos frères!...

Que grâces vous en soient rendues, au nom de l'humanité qui, depuis si longtemps, élevoit sa voix en leur faveur; terminez sur eux vos vœux bienfaisantes, qu'un autre décret aussi sage que le premier fixe enfin le mode de leur existence physique et morale.

Poursuivez votre immense carrière, Augustes représentans, occupez jusqu'à la paix la Montagne sainte. Vous vous devez aux générations futures, restez à votre poste, veillez sur votre propre ouvrage, le vaisseau de la République est encore agité... C'est là l'instant où le pilote doit être sur ses gardes, son extrême vigilance doit éviter tous les écueils et faire entrer le vaisseau dans le port.

Déjà vos Comités de salut public et de sûreté générale ont emplyé avec succès l'œil de la surveillance, et les machinations des traîtres de l'intérieur ont été déjouées.

André Dumont, votre digne collaborateur, cet apôtre de la vérité qui purifie tout sur son passage, vient d'épurer, dans notre district, les autorités constituées, il a régénéré notre Société populaire, et grâce à son zèle infatigable, toutes les places, enfin, sont occupées par des patriotes éprouvés.

Que ce Représentant nous soit conservé, il mérite l'estime des vrais républicains, lui seul peut perfectionner son ouvrage; son absence seroit regardé comme uen calamité publique.»

BECQUET (*présid.*), LENIS (*secrét.*), MORGAUD (*secrét.*).

P.S. Et à l'instant, André Dumont est entré dans le local de la Société, les républicains qui la composent ont été pénétrés de douleur en apprenant qu'une société populaire avoit invoqué l'insurrection, tous les membres par un mouvement spontané, ont juré de ne jamais s'insurger que contre des Autrichiens, Prussiens, Anglais, et autres brigands de cette espèce. Alors la vouûte du temple a retenti des Vive la République, et Vive la Montagne.

19

La commune de Germigny, département de l'Yonne, félicite la Convention sur ses travaux, l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que les tyrans ou les traîtres soient anéantis, et annonce le triomphe de la raison sur le fanatisme, et la haine de ses citoyens contre les êtres malfaisants qui les ont si longtemps entretenus dans l'erreur.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Germigny, 25 vent. II] (2).

« Pères de la Patrie,

Restez à votre poste; la liberté de 27 millions d'hommes est votre ouvrage. Ne remettez pas le dépôt de notre bonheur dans des mains inexpérimentées. Du haut de la Montagne, con-

(1) P.V., XXXIII, 424.

(2) C 294, pl. 983, p. 14.